



AVRIL 2011

BIENVENUE DANS LE CLUB!

En cette année d'importants changements touchant la déclaration, le Halton Catholic District School Board a atteint un sommet en remportant pour la première fois le prix d'excellence des employeurs. La Greenwood College School et le Royal St. George's College ont maintenu le niveau d'excellence de leurs déclarations, remportant les honneurs pour une deuxième année consécutive.

Les choses étaient fort différentes il y a dix ans.

Les critères servant à déterminer les lauréats du prix d'excellence des employeurs, tout comme nos activités, ont évolué au cours des dix dernières années.

« Lorsque nous avons mis en place ce système de reconnaissance en 2001, les points de référence que nous utilisions pour mesurer le niveau d'excellence étaient très différents, explique Mila Babic, directrice des Services d'information aux employeurs. Avec l'instauration

de la déclaration en ligne et les améliorations continues, les résultats des employeurs sont meilleurs. Par conséquent, ce qui caractérise "le meilleur" a changé. »

SUR LA BONNE VOIE

Au RREO, nous continuons de favoriser la prise d'initiatives et d'améliorer le libre-service pour nos participants. Plusieurs statistiques de l'année dernière font ressortir les progrès accomplis par notre groupe d'employeurs pour soutenir nos initiatives.

RELEVÉS BASÉS SUR LA PAIE

- Dans 57 % des cas, le niveau de qualité des données transmises est de 97 % ou plus (↑ 13 %)
- 26 % répondent aux questions prioritaires en un jour ou moins (↑ 2 %)

DÉCLARATIONS WEB

- 25 % ne présentent aucun écart dans le versement des cotisations salariales mensuelles (↑ 18 %)
- 8 employeurs ont terminé la conciliation des comptes dans les 31 jours précédant la fin de l'année (↑ 7 %)

VOICI LES TROIS CLÉS DE L'EXCELLENCE :



✓ **Engagement** — collaboration avec nous pour améliorer la qualité des déclarations et le niveau du service aux participants. Vous répondez rapidement à nos appels et à nos questions, faites preuve d'initiative pour nous fournir l'information utile pour la validation des données et utilisez activement TIM.

✓ **Intégrité** — dans vos relations avec nous. Vous consentez de grands efforts pour favoriser un solide partenariat, tenez parole après vous être engagés, faites preuve d'ouverture dans vos communications et prenez les mesures adéquates lorsque surviennent des problèmes.

✓ **Résultats** — réalisation constante des objectifs fixés. Grâce à la rapidité supérieure de vos réponses aux demandes des participants et au maintien d'un niveau élevé de qualité des données transmises, vos employés peuvent obtenir un service exceptionnel de la part du RREO.

Suite à la page 2

DANS CE NUMÉRO

Réceptiendaires d'une mention honorable, **page 5**

Préparation à la déclaration du service en réemploi, **page 6**

Réponses à vos questions sur le rachat de services, **page 7**

Suite de la page 1

HALTON CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD

Après un bref coup d'œil à son calendrier, Patti MacArthur pouvait se détendre – ce n'était pas encore le 1^{er} avril!

« Lorsque Carrie m'a appelée pour m'annoncer la bonne nouvelle, il fallait que je sache si c'était bien vrai, déclare Patti, directrice de la paie au Halton Catholic District School Board. Je ne voulais pas m'énervier outre mesure. »

Plus qu'énervée... « Nous avons travaillé vraiment fort pour gagner; c'était vraiment un objectif pour notre équipe, ajoute Patti. Sans l'ardeur au travail dont a fait preuve mon personnel chaque jour, nous

n'aurions pas pu obtenir cette récompense. »

Sous la direction de Patti, l'équipe du Halton Catholic est formée de Susan Lewis, Anna Sequeira, Luisa Iglic et Donna Lowry. Carrie Crompton est une analyste des SIE qui collabore étroitement avec toutes ces dames.

« Nous apprenons à connaître les nouveaux outils, les adoptons, puis les intégrons dans nos activités quotidiennes. »

Patti MacArthur, directrice des Services de la paie au Halton Catholic District School Board

SANS CRAINTE DU CHANGEMENT

L'adaptation de l'équipe du Halton Catholic aux changements apportés à TIM, l'année dernière, a été l'un des éléments distinctifs de l'équipe, dont la philosophie, selon Patti, est assez simple :

« Nous apprenons à connaître les nouveaux outils, les adoptons, puis les intégrons dans nos activités quotidiennes. »

Patti comptait parmi les 15 employeurs qui ont assisté, l'été dernier, au groupe de discussion d'un jour visant à donner un aperçu de la nouvelle section Absences

dans TIM et à en discuter. Ce n'est probablement pas une coïncidence si le Halton Catholic a déclaré le volume le plus élevé d'absences au moyen du nouveau système. De plus, Patti et son équipe participent régulièrement aux ateliers.

« Nous tirons toujours quelque chose de nouveau des ateliers, surtout lorsqu'ils portent sur TIM, ajoute Patti. C'est très intéressant d'entendre les commentaires de nos collègues et de tirer parti de leur expérience. »

Certains systèmes de paie peuvent poser des problèmes en ce qui concerne la déclaration des données de retraite. Patti et son équipe sont habituées à travailler avec leur système et à faire les ajustements nécessaires. À titre d'exemple, le Halton Catholic n'effectue plus son traitement cumulatif annuel au moyen du système de paie, mais directement dans TIM.

Les chiffres témoignent de leur réussite : en 2010, l'équipe a répondu aux demandes prioritaires



Un excellent travail d'équipe, secret de la réussite du Halton Catholic District School Board.
Assises (de gauche à droite) : Susan Lewis et Patti MacArthur.
Debout (de gauche à droite) : Anna Sequeira, Donna Lowry et Luisa Iglic

le jour même, soit en deux jours de moins qu'en 2009! Elle ne laisse pas les difficultés l'empêcher d'atteindre d'excellents résultats en matière de déclaration.

Enfin, il est très important pour cette équipe d'être de solides partenaires.

« Les participants profitent des liens solides qui unissent le RREO et les conseils scolaires, conclut Patti. Notre groupe peut appeler Carrie ou quelqu'un d'autre n'importe quand et obtenir les réponses dont il a besoin. »

ROYAL ST. GEORGE'S COLLEGE

Andrew Whiteley n'oubliera jamais où il était cette année lorsqu'il a appris la bonne nouvelle.

« Sous un soleil éclatant, au balcon de mon hôtel dans le Sud de la France, contemplant la Méditerranée, décrit Andrew, directeur des finances et des opérations au Royal St. George's College (RSGC). C'était une excellente nouvelle pour clore une magnifique journée. »

« Dans l'entente me permettant de m'absenter pendant un mois entier, j'avais promis de consulter mes courriels une fois par jour, explique Andrew. Ma femme et moi étions

« Si vous tenez votre travail à jour et conciliez vos comptes chaque mois, la conciliation de décembre demande beaucoup moins de travail. »

Andrew Whiteley, Royal St. George's College



Le directeur de l'établissement par intérim, Paul O'Leary, (à droite) félicite Andrew et Sandra, qui ont obtenu le prix d'excellence pour la deuxième année consécutive.

sur la Côte d'Azur, dernière étape de notre aventure d'un mois en Irlande et en France. »

VERS UN TOUR DU CHAPEAU

À l'approche de sa retraite, Andrew a une nouvelle motivation pour rester en poste un peu plus longtemps. Il est déterminé à obtenir ce prix pour une troisième année consécutive.

« Je prévois que mon dernier accomplissement sera la conciliation de 2012, après quoi je prendrai immédiatement ma retraite, dit Andrew avec un petit rire. La conciliation des comptes m'a toujours un peu obsédé, souligne-t-il, je dois la terminer aussi rapidement que possible. »

Autrefois, la conciliation devait être terminée avant la fin de février. Grâce à TIM et à la technologie de pointe, il est maintenant possible de clore l'année à la date réelle de fin d'année.

« Si vous tenez votre travail à jour et conciliez vos comptes chaque mois, la conciliation de décembre demande

Suite à la page 4

Suite de la page 3

beaucoup moins de travail, ajoute Andrew. En grande partie grâce à TIM, le processus complet est mille fois mieux que lorsqu'on vérifiait une énorme pile de papiers seulement une fois par année. »

Andrew partage les tâches de déclaration des données de retraite avec la trésorière, Sandra Skinner, qui travaille au RSGC depuis plus de 20 ans et qui, selon Andrew, est « le » service des RH.

Il admet rapidement que les employeurs qui effectuent les déclarations Web n'éprouvent pas autant de problèmes que leurs collègues du conseil scolaire. Andrew est quand même très content de la reconnaissance qui lui est exprimée pour le souci de l'excellence en matière de déclaration des données de retraite au RSGC.

GREENWOOD COLLEGE SCHOOL

Il n'était pas question pour Kelly Giannoccaro de se laisser damer le pion par Andrew. Elle a partagé les honneurs avec Andrew et Sandra l'an dernier et les rejoint après une autre année d'excellents résultats.

« L'appel téléphonique de Marija a vraiment été une agréable surprise », dit Kelly, directrice adjointe aux finances et aux opérations à la Greenwood College School.

Au cours des dernières années, les relations entre les deux écoles

« Nous ne sommes pas des spécialistes des régimes de retraite; la déclaration des données de retraite n'est que l'une des multiples demandes que doit gérer le personnel peu nombreux des écoles indépendantes. TIM facilite beaucoup cette partie de notre travail. »

Kelly Giannoccaro, vice-présidente aux finances et aux opérations, Greenwood College School

indépendantes ont créé une saine rivalité entre Andrew et Kelly. Après avoir terminé la conciliation des comptes de 2009 avant la fin de l'année, Andrew a appelé Kelly pour lui annoncer la nouvelle. Et comme il se préparait à répéter l'exploit en 2010, il a invité Kelly à essayer d'en faire autant.

« Comme la paie du Royal St. George's College est cinq jours en avance sur la nôtre, Andrew bénéficie toujours d'une avance de cinq jours au départ, lance Kelly, à la blague. J'essayais de régler un tas de problèmes en suspens avant le congé des fêtes et la conciliation de 2010 n'était pas sur ma liste. » Jusqu'à l'appel d'Andrew.



Lors de l'événement de reconnaissance des employeurs de l'an dernier, les membres de l'équipe de direction des SIE ont remis le prix d'excellence à Kelly. De gauche à droite : Greg Carroll, Lorie Bissonette, Kelly, Catherine Panisales, Rita Panici et Mila Babic.

« Je ne pouvais tout simplement pas refuser le défi! », s'exclame Kelly. Au lieu d'attendre en janvier, Kelly a ajouté la conciliation à sa liste de choses à faire et a fermé son compte le 17 décembre, quelques jours après Andrew.

TOUT EST DANS LE TIM

Comme elle a déjà travaillé avec le RREO pendant plus de 20 ans (auparavant à l'école Crescent), Kelly cite TIM comme la principale raison de son efficacité.

« Ça fait une énorme différence!, affirme Kelly. Je peux entrer rapidement toutes nos données et apporter des modifications au fur et à mesure. En allant dans TIM régulièrement une fois par mois, il est beaucoup plus facile de se tenir à jour. »

Elle ajoute : « Nous ne sommes pas des spécialistes des régimes de retraite; la déclaration des données de retraite n'est que l'une des multiples demandes que doit gérer le personnel peu nombreux des écoles indépendantes. TIM facilite beaucoup cette partie de notre travail. »

PARTENAIRE PRÉCIEUX

Kelly apprécie l'excellent partenariat avec tout le personnel du RREO. « J'aime beaucoup le fait que le RREO nous demande toujours notre opinion et nos commentaires. Il accorde une grande importance à l'amélioration continue et apporte souvent les modifications que nous demandons. »

MENTIONS HONORABLES

Les résultats de plusieurs employeurs suivaient de très près ceux des gagnants de cette année. Nous félicitons les 11 employeurs suivants pour l'excellence de leurs déclarations de données de retraite.

RELEVÉS BASÉS SUR LA PAIE – CONCILIATION 2009 TERMINÉE, DÉCLARATION DES ABSENCES TRÈS PROACTIVE ET EXCELLENCE GÉNÉRALE CONTINUE :

AVON MAITLAND DISTRICT SCHOOL BOARD

HASTINGS & PRINCE EDWARD DISTRICT SCHOOL BOARD

HURON-PERTH CATHOLIC DISTRICT SCHOOL BOARD

SIMCOE COUNTY DISTRICT SCHOOL BOARD

DÉCLARATION Web – CONCILIATION 2010 ET NOTE PARFAITE POUR LE RESPECT DE BEAUCOUP D'EXIGENCES DE DÉCLARATION DES DONNÉES DE RETRAITE :

ALBERT COLLEGE

COUNTRY DAY SCHOOL

HILLFIELD STRATHALLAN COLLEGE

ST. ANDREW'S COLLEGE

TORONTO MONTESSORI SCHOOLS

OFFICE DE PROTECTION DE LA NATURE DE TORONTO ET DE LA RÉGION

UPPER CANADA COLLEGE

« Avec l'instauration de la déclaration en ligne et les améliorations continues, les résultats des employeurs sont meilleurs. »

Mila Babic, directrice, Services d'information aux employeurs

QU'ADVIENT-IL DU RÉEMPLOI?

Volontaires recherchés pour une mise à l'essai du nouveau processus de déclaration

EN RÉSUMÉ

En mai 2010, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario ont convenu de plusieurs modifications concernant le réemploi dans le milieu de l'éducation. La première des trois modifications apportées, soit une définition étendue de « retraité réemployé », s'applique depuis le 1^{er} septembre 2010. D'autres modifications entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2012 : nouvelle limite de 50 jours et obligation, pour les employeurs, de déclarer les jours de réemploi.

Parmi les trois modifications du régime en matière de réemploi annoncées en 2010, l'obligation de déclarer le service en réemploi est celle qui a la plus grande incidence sur notre mode de travail actuel.

La date d'entrée en vigueur ultérieure nous a permis d'analyser diverses options depuis l'annonce des modifications. Nous avons parlé directement à nombre d'entre vous et avons également mené un sondage auprès de nos employeurs désignés pour déceler leurs tendances en matière de réemploi.

Comme les modifications apportées au régime s'appliqueront dans moins de 18 mois, nous avons pris quelques décisions concernant le mode de déclaration des jours de réemploi. De plus, nous lancerons un projet pilote cet automne afin de mettre nos propositions à l'essai et de résoudre les problèmes liés à nos méthodes de travail.

MODIFICATION DES PRATIQUES COURANTES

Nous avons comme objectif de permettre aux participants de consulter les données sur leurs jours

de réemploi dans iAccès Web, le site sécurisé réservé aux participants. De plus, les partenaires du régime ont demandé des statistiques qui les aideront à mieux connaître les tendances en matière de réemploi.

À cette fin, tous les employeurs devront apporter les changements nécessaires afin d'être prêts à commencer à déclarer les jours de réemploi au plus tard le 1^{er} septembre 2012. Les nouvelles exigences que vous devez respecter en la matière sont fonction du mode de déclaration que vous utilisez et de la situation de l'employé :

- **Relevés basés sur la paie (RBP)** – champ à remplir dans le profil de paie habituel. À l'heure actuelle, les fichiers que vous nous envoyez contiennent des champs de remplissage. Nous modifierons les spécifications du fichier et affecterons l'un des champs de remplissage au service en réemploi. Vous n'aurez pas à nous envoyer un fichier distinct; il vous suffira d'ajouter « O » s'il y a service en réemploi et « N » s'il n'y en a pas. D'ici la fin du mois, nous fournirons les spécifications de fichier modifiées à tous les

employeurs qui transmettent les données par l'intermédiaire des relevés basés sur la paie.

- **Déclarations Web et employés ne figurant pas sur la liste de paie** – déclaration effectuée directement au moyen de TIM. Nous fournirons une nouvelle fonctionnalité dans TIM pour les employeurs qui produisent des déclarations mensuelles ou dont certains des employés ne sont pas rémunérés au moyen du processus de paie habituel.

Le développement de cette nouvelle fonctionnalité, qui s'appliquera tant dans TIM que dans iAccès Web, se poursuit en vue de l'automne 2012. Voyez comment vous pouvez nous aider.

Voir, page 8, les précisions sur le volontariat



ENREGISTREMENT DES RACHATS DE SERVICES

Un travail en cours

Ça roule!

Il y a sept mois, nous avons lancé une toute nouvelle méthode de déclaration des absences. Depuis le lancement de la nouvelle section Absences dans TIM, vous avez déclaré plus de 9 000 absences.

PETITES MODIFICATIONS ICI ET LÀ

Notre apprentissage s'est poursuivi en même temps que le vôtre au cours des derniers mois. Entre les appels téléphoniques et les rencontres à vos bureaux, nous découvrons ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Voici comment nous avons résolu quelques problèmes courants :

• Chevauchement d'absences –

Vous ne pouvez plus soumettre une absence qui en chevauche une déjà enregistrée. Pour que votre soumission soit réussie, rajustez les dates de l'absence déjà enregistrée afin d'indiquer la période totale d'absence, y compris les prolongations.

• **Prolongation d'absence** – Si un employé prolonge une absence déjà enregistrée, modifiez-en la date de fin pour inclure la prolongation dans la période d'absence (n'entrez pas une nouvelle absence). Les exceptions s'appliquent aux types d'absence portant les mentions « LNE via TIM » et « Rapport des gains de LNE ». En cas de prolongation d'une absence portant l'une de ces mentions, ajoutez une absence.

• **Absences de courte durée** – Nous comprenons que les absences de courte durée sont courantes pour la plupart d'entre vous. Nous continuons de travailler à une solution pour la cueillette de ces données.

MERCI!

Vos commentaires nous sont très utiles pour la mise en œuvre et l'amélioration de nos outils de déclaration. Continuez de nous donner votre avis.

PRATIQUES EXEMPLAIRES

- Déclarez-nous les absences dès que vous êtes au courant.
- Informez vos employés de leur droit de continuer à verser des cotisations pendant leur congé.
- Mettez à jour les absences lorsqu'un changement survient, en particulier pour les congés de maternité (p. ex., l'employée quitte son poste plus tôt que prévu).
- Portez une attention particulière à la déclaration et à la tenue des dossiers de congés de maternité et aux congés prolongés autorisés par l'employeur.
- Dites à vos employés de consulter leur Centre de rachat du site iAccès Web. Ils peuvent trouver tous les outils et l'information nécessaires pour prendre leurs décisions relatives au rachat de services sur notre site Web sécurisé réservé aux participants.

FaQ

Q. Quand communiquez-vous avec l'employé après que j'ai entré une absence?

R. Environ trois jours après que vous aurez entré une nouvelle absence, nous informerons l'employé des possibilités de rachat de services. S'il n'a pas eu de nos nouvelles dans cet intervalle, dites-lui de communiquer directement avec nos Services à la clientèle.

Q. Comment puis-je déclarer une charge de travail réduite ou un congé à temps partiel au moyen de la section Absence?

R. Ne déclarez pas ces types d'absence. Vos employés ne sont pas admissibles au rachat de services pour des charges de travail réduites ou des congés à temps partiel. Si vous remarquez qu'un tel événement a été déclaré, supprimez-le.

Q. Comment puis-je entrer une date de fin lorsque j'ignore quand l'absence se terminera?

R. Si vous autorisez un congé sans en connaître la date de fin (p. ex., congé de maladie), entrez le 30 juin de l'année scolaire applicable comme date de fin. Ainsi, nous pourrions fournir un coût de rachat au participant. Au moment où vous connaissez la date de fin, n'oubliez pas de la mettre à jour dans TIM afin que nous puissions rajuster le coût de rachat en conséquence.

Suite de la page 6

VOLONTAIRES RECHERCHÉS

Nous recherchons des volontaires qui participeront à un projet pilote, l'automne prochain, visant à nous assurer de la bonne marche de la nouvelle fonctionnalité.

« Avant que la nouvelle fonctionnalité ne soit offerte à tous, nous voulons la mettre à l'essai pendant quelques mois, explique Lorie Bissonette, directrice aux Services d'information aux employeurs. En plus de préparer vos systèmes à recueillir et à transmettre les données sur le service en réemploi, nous devons nous assurer que nos systèmes sont configurés adéquatement pour recevoir vos données et les rendre accessibles aux participants. »

Un essai effectué par un petit groupe d'employeurs constituera une étape essentielle menant à l'entrée en vigueur des nouvelles exigences en matière de déclaration. Voici ce que nous recherchons :

- De trois à cinq employeurs qui utilisent les RBP
- Divers systèmes de traitement de la paie
- Mélange de petits, moyens et gros employeurs

Le projet pilote s'étendra de septembre 2011 à décembre 2011. De plus, des réglages devront être effectués avant septembre. Nous comptons sur vous pour répondre aux questions sur les données d'essai et nous faire part de vos commentaires sur la nouvelle fonctionnalité dans TIM après sa mise en œuvre, au début de l'automne.

Si vous êtes intéressés à participer au projet pilote ou pour toute autre question, appelez directement Lorie au 416 730-6327 ou au 1 877 812-7989, poste 6327.

DEUX SONT NÉCESSAIRES

La conciliation des comptes visait 2009 et 2010.

EXCELLENT DÉPART POUR LES EMPLOYEURS!

TOTAL DES CONCILIATIONS EFFECTUÉES

- 2009 - 62 %
- 2010 - 21 %

Les résultats sont stupéfiants, et ce n'est qu'un début!

Lorsque nous nous sommes engagés à effectuer la conciliation des comptes de deux années en 2008 (2005 et 2006), nous tentions simplement de nous rattraper. Cependant, nous savons que vous tenez à être à jour : vous nous l'avez dit dans les

ateliers, lors de nos rencontres dans vos bureaux et au téléphone. En effectuant la conciliation de 2009 et 2010 cette année, les employeurs seront en mesure de fermer leurs comptes passés et de se concentrer sur le présent.

EMPLOYÉS BÉNÉFICIAIRE DE LA PRLD? PAS DE PROBLÈME!

Si certains de vos employés touchent des prestations de protection du revenu de longue durée (PRLD), n'hésitez pas à commencer la conciliation de 2010.

Il n'est plus nécessaire d'attendre pour concilier les comptes de l'année civile précédente. Complétez le processus pour tous vos autres employés, et à la fin de l'année scolaire, nous effectuerons un suivi afin de nous assurer que le montant de toutes les prestations de PRLD était suffisant.

POUR NOUS JOINDRE



Services d'information
aux employeurs
Régime de retraite des
enseignantes et des
enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5



Courriel
eisinquiry@otpp.com
**Site Web des employeurs
(TIM)**
employers1.otpp.com
Site Web principal
www.otpp.com/fr



Toronto
416 227-7525
Sans frais
1 866 867-9147



Toronto
416 730-7807
Sans frais
1 800 949-8208

Heures de bureau

De 8 h à 17 h 30, du lundi au vendredi.

Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des difficultés techniques avec nos applications Web.